

Colloque AFEP –AHE –IPPE, 5-8 juillet 2012

Appel à communications Recherches & Régulation, thomas.lamarche@univ-paris-diderot.fr

Les approches régulationnistes se sont essentiellement développées au niveau macroéconomique, en analysant les formes institutionnelles qui prennent en charge les tensions dans le régime d'accumulation. Elles ont toutefois donné lieu très tôt à des interrogations sur les constructions de niveaux intermédiaires, sectoriels ou territoriaux. A ces niveaux se nouent en effet des dispositifs d'action collective ainsi que des compromis institutionnalisés spécifiques, s'articulant aux bouclages macroéconomiques, mais ne pouvant en être strictement déduits (« fonctionnalisme ex-post »).

Les sessions **Recherches & Régulation** de ce colloque ouvrent la réflexion sur les instruments et les concepts permettant d'analyser les transformations en cours pour articuler les dynamiques micro et macroéconomiques, en réalisant un focus sur trois champs : la firme, le DD et l'économie du savoir en lien avec la crise du régime d'accumulation financiarisé. Il s'agit ainsi de (re)mettre à l'agenda un ensemble de régulations mésoéconomiques. Recherches & Régulation propose en parallèle une session sur la crise de la régulation financiarisée, qui interroge la cœur du processus d'ensemble.

1. Les théories institutionnalistes de la firme

B. Billaudot et M. Coris

Pour proposer une contribution marie.coris@u-bordeaux4.fr bernard.billaudot@wanadoo.fr

Au regard de la période fordienne, la période actuelle se caractérise par l'absence d'un modèle dominant de firme, en entendant par là une entité qui produit pour vendre, dont tous ceux qui y travaillent sont des salariés et dont la direction est contrôlée par les actionnaires disposant par ailleurs du droit de décider de l'affectation du résultat net. Cette diversité se manifeste avant tout en matière de mode de gestion (le conflit « industriel/financier »), de mise au travail du salariat et de choix (s'agissant d'une firme de grande taille) entre produire en interne ou faire produire par un sous-traitant ou un partenaire (pouvant faire partie d'un réseau dont la dite firme est la tête). Il semble bien que certaines de ces formes arrivent à leurs limites, en appelant à des changements. La tonalité ambiante à leur sujet consiste à mettre en avant des exigences de transparence, de responsabilité, de participation, si ce n'est de solidarité. A cela s'ajoute un certain renouveau des formes d'entreprises relevant de l'économie sociale.

L'objet de la session proposée est, par les contributions qui y seront discutées, de faire le point sur la capacité des théories institutionnalistes construites à l'extérieur du paradigme du choix rationnel – la firme comme noeud de contrats marchands - à comprendre cette diversité, en caractérisant notamment les formes qui, ayant vu le jour dans les années 80 sur les « ruines » de la grande entreprise fordienne, sont plus ou moins manifestement en crise actuellement et en appréciant les changements à l'œuvre. Des contributions se préoccupant de la diversité à l'échelle mondiale ou européenne sont vivement souhaitées.

2. Régulations sectorielles et territoriales et développement durable

Thomas Lamarche, Matino Nieddu, Franck-Dominique Vivien

Pour proposer une contribution thomas.lamarche@univ-paris-diderot.fr fd.vivien@orange.fr martino.nieddu@wanadoo.fr

Le Développement durable cristallise les inquiétudes des acteurs sociaux devant de nombreux défis actuels (crise de la démocratie représentative, accroissement et transformation des inégalités sociales notamment face aux externalités négatives provoquées par l'activité humaine), et invite à repenser les interdépendances entre domaines (économique, social, écologique), échelles temporelles (court/long terme) et espaces institués (du local au global).

L'ensemble de régulations sectorielles et territoriales issues de compromis sociaux et de dispositifs institutionnels hérités du fordisme, et leur résilience doivent donc être revisitées, car le DD se traduit par de nouveaux dispositifs qui ne prennent leur sens qu'à des niveaux intermédiaires, territoires ou secteurs (chimie, transports, logement, etc.), sous la forme de dispositifs spécifiques (politiques de l'air, de l'eau, du climat, etc.). Un débat est ouvert sur la création d'une Économie verte comme nouveau moteur de croissance

Ces problématiques peuvent se décliner de manière très différente selon la façon dont on cherche à articuler les questions sociales et environnementales, d'un « capitalisme vert » à une écologie sociale produisant des formes originales d'économie sociale porteuses de nouvelles logiques d'échange et de consommation. Les dispositifs sectoriel et territoriaux peuvent être porteurs de régulations non compatibles comme le montrent la difficulté à articuler politiques agricoles et environnementales, la question de la relocalisation des productions ou encore la coexistence de territoires très divers (PMA, régions beaucoup plus pauvres que la moyenne nationale...).

L'appel à propositions souhaite donc susciter des communication portant sur :

- 1) les innovations et dynamiques sectorielles ou territoriales, avec leurs dispositifs spécifiques et normes d'identification ou de contrôle liées au développement durable ;
- 2) les dynamiques de changement institutionnel et l'articulation des différents niveaux institutionnels ;
- 3) les politiques visant à agir pour structurer ces niveaux intermédiaires, mise en œuvre tant par des acteurs publics que privés, avec une attention particulière sur ces derniers. C'est en effet à ces niveaux que leurs actions en tant qu'acteurs collectifs sont souvent les plus visibles.
- 4) l'implication des politiques et normes environnementales pour le développement des territoires les plus pauvres.

3. Accumulation, régulation, Savoirs

P. Dieuaide, S. Michel, C. Vercellone

Pour proposer une contribution Patrick.Dieuaide@univ-paris3.fr Carlo.Vercellone@univ-paris1.fr sandrine.michel@univ-montp1.fr

Depuis la fin des années 70, le capitalisme est entré dans un régime de crise, marqué par une profonde instabilité du processus d'accumulation du capital, une transformation profonde de la division du travail, un bouleversement complet des complémentarités et hiérarchies des formes institutionnelles.

Sans prétendre fournir une explication exhaustive, de nombreux travaux convergent pour souligner l'importance croissante des connaissances et des formes de leur circulation au cœur de ces évolutions. C'est par exemple les cas des nouvelles théories de la croissance endogène ou encore des approches basées sur les concepts de révolution informationnelle, d'économie fondée sur les savoirs, de capitalisme cognitif, sans oublier les notions de systèmes techniques et de systèmes sociaux d'innovation forgées par l'école de la régulation.

Certes, la connaissance a toujours été au cœur de la dynamique de développement du capitalisme. Mais l'ampleur des changements structurels joints à l'instabilité chronique et à la financiarisation des régimes de croissance de la plupart des pays industrialisés conduit à s'interroger sur la pertinence de ces différentes approches. En effet, si l'on veut bien admettre que la connaissance demeure toujours un point cardinal des discours, des pratiques et des représentations des acteurs économiques (publics ou privés, individuel ou collectif), la question de la nature de ses relations avec les composantes les plus fondamentales du capitalisme contemporain reste posée.

Sur ces bases, deux ordres d'interrogations, théorique et empirique, retiendront plus particulièrement l'attention.

- 1) Quels sont les outils conceptuels les plus adaptés pour appréhender la variabilité dans le temps et dans l'espace de la place de la connaissance dans la dynamique du capitalisme ? Dans quel sens peut-on alors parler aujourd'hui d'un rôle nouveau de la connaissance et caractériser ses relations avec l'accumulation du capital y compris dans ses dimensions financiarisées, les mutations du travail et la montée en puissance de la part du capital nommé immatériel ?

2) Quelle place accorder aux territoires dans l'analyse des mutations du rapport salarial ?

En effet, dans un contexte de course à l'innovation, le travail demande des ressources et des coopérations qui, bien souvent, sont le fruit d'arrangements spécifiques locaux de compétences et de connaissances. En retour, l'accélération de la mobilité du capital dans un contexte de globalisation financière altère le lien de subordination des salariés à leurs employeurs par un redécoupage incessant des frontières de l'entreprise. Au carrefour de ces deux dynamiques, les territoires sont tout à la fois les acteurs, les théâtres et l'enjeu d'une recodification des relations de travail que l'on se propose d'examiner.

4. *Régime de crise, Crise de régime ? La surprenante résilience de la finance dérégulée.*

Mickaël Clévenot,

Pour proposer une contribution mickael.clevenot@u-bourgogne.fr

Depuis une trentaine d'année les crises se succèdent, au point qu'on pourrait évoquer la présence d'un régime de crise. Antithèse apparente du concept de régime de croissance, le régime financiarisé cache comme tout mode de régulation un rapport de force sociopolitique fondateur. Celui-ci est basé sur la reprise du pouvoir par les créanciers à la fin des années 1970, qui en dépit des crises ont vu leur patrimoine s'envoler en raison de la remontée des taux d'intérêts réels et du renforcement du pouvoir financier. Les crises suscitent des tensions sur le régime de croissance mondial, tensions résolues grâce à la libre circulation des capitaux. Dans les pays développés, les difficultés économiques sont partiellement absorbées par l'endettement public et privé ; endettement financé par les pays en excédent commercial. Les pays émergents conservent ainsi d'importants débouchés. Les firmes multinationales captent une partie de la valeur créée et peuvent servir les niveaux de rentabilité exigés par les marchés financiers. Le régime de croissance dominé par la finance possède donc une cohérence d'ensemble qui permettrait d'expliquer sa résilience aux crises.

Ainsi, les crises ne semblent pas affecter la capacité du capital financier à se valoriser. Au contraire, les crises économiques et financières semblent renforcer le pouvoir des créanciers en réduisant le pouvoir de négociation des salariés. Le régime de crise cacherait-il donc la stabilité du pouvoir du bloc politique dominant, les Gatekeepers ? La dominance peut également s'observer à travers les tentatives de régulation de la finance. Aucun dispositif ne parvient à reprendre le contrôle sur la sphère financière. Les règles à peine misent en œuvre sont contournées par des innovations financières. La régulation du secteur conduit parfois même à des contradictions majeures. Les directives de Bâle III devant régir les banques pourraient conduire à une réduction considérable de l'activité de prêt des banques ce qui ne manquerait pas de favoriser le développement du shadow banking, etc.

L'appel à contribution souhaiterait voir émerger des contributions autour de thèmes suivants.

(1) La régulation effective du secteur financier peut-elle passer par des réformes techniques du type Bâle III, Solvency II ou doit-elle d'emblée passer par une remise en cause de l'ordre politique sous-jacent ?

(2) Travaux sur la course de vitesse engagée entre le législateur et les acteurs de la finance. Les conditions de réalisation de la valeur devront-elles être remises en cause (libre échange, mobilité du capital) ?

(3) Réflexion sur l'articulation entre le bloc politique dominant et le régime de croissance. La finance de marché peut-elle encore endogénérer la critique écologique, sociale et démocratique ? Peut-on faire l'économie d'une grande crise pour mettre fin au régime de croissance financiarisé ?

5. **Randomized controlled experiments, economics and social sciences**

Agnès Labrousse and Calos Oya

Please submit proposals to agnes.labrousse@u-picardie.fr and co2@soas.ac.uk

Randomized controlled trials (RCT), a tool imported from clinical studies, are increasingly used in development economics and beyond (see for instance, Duflo & Banerjee, 2011). The advocates of RCTs in

evaluation make strong claims such as using a new ‘gold standard’ to produce so-called ‘hard evidence’ and evaluate ‘what works in development’ (Banerjee, 2007). The aim of this call for papers is to offer a critical appraisal of the contributions and limits of this technique in its applications as social experiments; and (b) to put RCTs in historical, political and epistemological perspective in order to instill a reflexivity that is sometimes lacking in the work by its advocates. Moreover, we are interested in how to explain its considerable and ever increasing audience in the current reconfiguration of development economics (post-Washington consensus, empiricist turn, micro vs. macro, dominance of econometrics, etc.) and development organizations (World Bank, NGOs etc.). The implications of the rise of RCTs in development economics are also important insofar as this new ‘fad’ may crowd-out other evaluation and empirical approaches, further reducing the scope for relevant research questions in the field of development. This raises further questions, such as: what are the theories (and ideological premises) behind this approach? Are different uses of this tool at work or thinkable? What are the relationships with other social sciences, policy and politics? What could be learned from a critical history of clinical studies in medicine and from previous experiments in the USA (New Jersey experiment etc.) and other countries? The panel welcomes submissions from a range of social science perspectives.

6. Crise de la politique de santé, crise des réformes marchandes

Philippe Batifoulier, Jean-Paul Domin, Sabine Ferrand-Nagel

Pour proposer une contribution Philippe.Batifoulier@u-paris10.fr, jp.domin@univ-reims.fr et sabine.ferrand-nagel@u-psud.fr

Les réformes de la santé en Europe sont diverses et mobilisent un large spectre d'instruments. Elles ont cherché à développer les mécanismes de marché dans des systèmes dominés par la solidarité et à activer un comportement entrepreneurial du côté de l'offre (notamment par la rémunération à la performance pour les médecins et l'introduction des règles de gestion du nouveau management public à l'hôpital) comme de la demande en activant la responsabilité et les préférences individuelles. Ces politiques incitatives ont généralement pris la forme de « bonus » pour les médecins : rémunérations nouvelles pour réaliser des actions de prévention ou pour prescrire moins cher par exemple. Par contre, elles relèvent davantage de « malus » pour les patients dont le coût des soins a été renchéri par le développement des mécanismes de copaiement.

Cette politique de santé s'inscrit dans une perspective néolibérale et conduit à davantage d'inégalités pour une faible efficacité. L'orientation marchande débouche sur une « crise de régulation » du secteur de la santé qui peut être vue comme une crise de la représentation orthodoxe d'un « bon » système de santé » et de l'application des outils de la théorie économique standard au domaine de la santé. Les contributions sont attendues pour clarifier et expliciter à la fois cette crise de régulation et le lien entre l'économie de la santé mainstream et les problèmes de la politique économique de santé. 6. Crisis of the health policy, crisis of the market-based reforms

Deadlines:

Abstracts/ résumé pour le 15 février 2012.

Réponse: fin mars

Articles: début juin

Pour toute information sur la conférence http://www.assoeconomiepolitique.org/political-economy-outlook-for-capitalism/data/uploads/call_for_papers-political_economy_and_the_outlook_for_capitalism.pdf